



## DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

### COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

Affaire 22-190826

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1er juin au 31 juillet 2026

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 13 août 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : MAURER Mhedi



#### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six le DIX-NEUF AOÛT à DIX-HUIT HEURES ET TROIS MINUTES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

#### PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire  
FAUSTIN Jean Yves 1<sup>er</sup> adjoint  
IGOUE Sabine 2<sup>ème</sup> adjointe  
DAMOUR Jean Claude 3<sup>ème</sup> adjoint  
THIBURCE Héliette 4<sup>ème</sup> adjointe  
RIVIERE Alain 5<sup>ème</sup> adjoint  
DALLEAU Gina 6<sup>ème</sup> adjointe  
MOGALIA Mélissa 8<sup>ème</sup> adjointe  
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal  
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale  
JULIE Willy Conseiller Municipal  
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale  
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal  
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale  
FOSSY Bernard Conseiller Municipal  
LAURET Blandine Conseillère Municipale  
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal  
PARIEL Myriam Conseillère Municipale  
DIJOUX François Conseiller Municipal  
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale  
MAURER Mhedi Conseiller Municipal  
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

#### ABSENT(S) :

ARZAL Sophie Conseillère Municipale  
JISTA Elian Conseiller Municipal  
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale  
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

#### PROCURATION(S) :

PAYET Mickael 7<sup>ème</sup> adjoint à PAYET Johnny  
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à DAMOUR Jean Claude  
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM Bernard  
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à  
MOGALIA Mélissa

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20260819-DCM22-190826-DE  
Date de télétransmission : 20/08/2026  
Date de réception préfecture : 20/08/2026

Publicité faite le 21 août 2026

## Affaire 22-190826

### Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2026

Le présent rapport a pour objet la présentation des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations, pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2026.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020 attribuant des délégations au Maire, modifiée par la délibération n°19-250522 du 25 mai 2022,

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire s'est vu confier, par délibération du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026 dans l'affaire 07 - Délégations données au Maire par le Conseil municipal, une délégation pendant toute la durée de son mandat pour régler toutes les affaires relatives à la commune.

En vertu de l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

| Matière déléguée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | DATE ou PERIODE | INTITULÉ DE LA DÉCISION                                                                                        | Résumé de l'acte                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27° Procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux uniquement pour les opérations inscrites au budget et pour lesquelles le Conseil municipal aura approuvé les études d'avant-projet définitif du maître d'œuvre désigné pour l'opération concernée ; | 04/06/2026      | Déclaration préalable : DP 974 406 26 2 0061                                                                   | Arrêté favorable N°00261-2026 du 04/06/2026 - Division en vue de construire (rue des Goménolles) |
| 24° Autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;                                                                                                                                                                                                                                                | 22/07/2026      | Bulletin d'adhésion 2026-TZCLD                                                                                 | Bulletin d'adhésion pour une collectivité de 5 000 à 20 000 habitants                            |
| 30° Autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales                                                                                       | 09/06/2026      | Mandat spécial pour mission de Benchmarking TZCLD, Pôle de Transformation et conservation et Carrefour des PAT | Mandats spéciaux signés pour M. Johnny PAYET et M. Bernard FOSSY                                 |
| 30° Autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales                                                                                       | 11/06/2026      | Mandat spécial pour participation au Congrès des Maisons Sport Santé                                           | Mandats spéciaux signés pour Mme Gina DALLEAU, Mme Sabine JOUPEL et M. Johnny PAYET              |

Reçu en préfecture  
974-219740065-2026-DE  
Date de télétransmission : 20/08/2026  
Date de réception : 20/08/2026

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |                         |                                                                                                          |                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30° Autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales | 11/06/2026              | Mandat spécial pour participation aux Assises des Petites Villes de France                               | Mandats spéciaux signés pour Mme Gina DALLEAU, Mme Sabine IGOUFFE, M. Alain Rivière et M. Johnny PAYET |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 05/06/2026              | Autorisation d'occupation temporaire à titre gracieux - L'INITIATIVE REUNION                             |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 05/06/2026              | Convention d'occupation du domaine public communal au nom de Madame BOYER Marie-Claude et Denis          |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 05/06/2026              | Convention d'occupation du domaine public communal au nom de Madame PAYET Yamina                         |                                                                                                        |
| 8° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;                                                                                                                                                                                       | 30/06/2026              | Convention d'occupation précaire d'une propriété communale - parcelle AK 313 p - CIREST                  |                                                                                                        |
| 8° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;                                                                                                                                                                                       | 20/07/2026              | Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MR GRONDIN Joseph Elisé                     |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | VOIR PLANNING 2026      | Convention de mise à disposition d'un emplacement à titre gracieux - MUTA SANTE - ASSURANCES             |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 15/08/2026 - 05/09/2026 | Autorisation d'occupation temporaire à titre gracieux - L'ATHLETISME TRAIL DES PLAINES (ATP)             |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 27/07/2026              | Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MR GRONDIN Philippe                         |                                                                                                        |
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;                                                                                                                                                          | 27/07/2026              | Autorisation d'occupation temporaire à titre gracieux - Association L'Athlétisme Trail des Plaines (ATP) |                                                                                                        |

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20260819-DCM22-190826-DE  
Date de télétransmission : 20/08/2026  
Date de réception préfecture : 20/08/2026

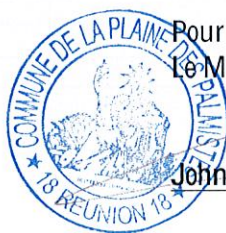
|                                                                                                             |            |                                                                                        |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--|
| 5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ; | 20/07/2026 | Autorisation d'occupation du domaine public communal au nom de MR GRONDIN Joseph Elisé |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--|

Le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la liste des décisions prises par le Maire, pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2026.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Le Maire,

Johnny PAYET